

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA

AVIS N° 2011 – 21

Date : 30/06/2011	Objet : plan national d'actions en faveur de la conservation de la vipère d'Orsini	Vote : favorable
----------------------	--	------------------

Le CSRPN réuni le 30 juin 2011, a examiné le plan national d'actions en faveur de la vipère d'Orsini.

Dossier présenté par Hélène Lisse et Julie Delaube pour le CEN PACA.

La communauté scientifique et associative ont montré dès 1994 leur intérêt pour la protection de cette espèce emblématique dont les populations françaises sont entièrement situées en PACA. Les données historiques démontrent que 12 stations étaient connues sur une superficie d'habitats couvrant approximativement 9000 ha dont 6000 dans un état de conservation favorable. Le plan de restauration, publié en 2005 a porté à 15 le nombre des stations inventoriées.

Ce nombre est porté à 17 à l'issue du programme Life. Un des bénéfices principaux de ce programme a été la surface importante de milieux qui ont été ré-ouverts, par débroussaillage, pâturage et brûlage dirigé. Les objectifs initiaux ont été largement dépassés. On souligne l'importance du partenariat avec les propriétaires, l'ONF, les communes, les exploitants.

Dès l'achèvement du Life, les données recueillies ont été exploitées pour asseoir la rédaction du PNA. Les actions porteront sur l'augmentation des connaissances sur l'espèce, son écologie, sa répartition, ses effectifs, les échanges d'expériences nombreux avec la communauté scientifique française et internationale. Des fiches d'actions sont déclinées concernant la gestion et la restauration des habitats, les protocoles de suivi, les études génétiques, la recherche d'habitats potentiels et de nouvelles populations, la communication, etc. Elles sont destinées à encadrer les interventions des partenaires institutionnels, des opérateurs Natura 2000 et du public généraliste. Le résultat attendu du PNA réside dans l'amélioration de la gestion à long terme des habitats favorables et de l'espèce ainsi qu'à une progression des ses effectifs.

Dans le proche avenir, la conservation de la vipère d'Orsini est programmée dans la Stratégie de Conservation des Aires Protégées (SCAP). La vipère d'Orsini est placée en priorité 1+ dans la liste d'espèces visées par la SCAP.

Les principaux débats et remarques ont porté sur l'importance et l'intérêt d'une approche globale pour la conservation d'espèces fragiles telles la vipère d'Orsini, dont les populations sont dispersées. Les populations françaises, toutes situées en PACA dans l'état actuel des connaissances, sont les plus occidentales, et cet isolement est un facteur important de fragilité. Le PNA constitue donc un document fédérateur de la volonté publique susceptible d'apporter des éléments de réponse à la conservation de ces populations.

**Avis N°2011-21** : Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan national d'actions en faveur de la conservation de la vipère d'Orsini et félicite les rédacteurs pour la qualité du document présenté.

Le président du CSRPN : Pr. Marcel Barbero

*Signé*